



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E201255

VALABLE JUSQU'AU 11/06/2026

ÉDITÉ LE

17/10/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 23/12/2022

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/01/2023
30 000

Raison sociale : GENIE CLIM FRANCE

20 RUE JEAN MERMOZ
33185 LE HAILLAN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BORDEAUX

Siret : 922 736 533 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 7203400

Assurance Responsabilité Travaux :

MIC INSURANCE CMG22000108

Assurance Responsabilité Civile :

MIC INSURANCE CMG22000108

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Téléphone : 07 69 76 26 36

Portable : 07 69 76 26 36

Fax :

Site Internet :

E-mail : contact@genieclimfrance.fr

Responsabilité légale :

GROUPE CP (898 133 608) / PERNOT CAMILLE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111 PROB	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	30/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	12/06/2025
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	19/06/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	30/09/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	12/06/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	12/06/2025
o Radiateurs électriques, dont régulation.	30/09/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	19/06/2025
o Isolation des combles perdus	19/06/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	19/06/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.